

Assemblée des francophones hors Québec à Saint-Boniface

La deuxième Assemblée annuelle du Comité culturel des francophones hors Québec a eu lieu du 15 au 17 juin à Saint-Boniface (Manitoba). Y ont participé plus de 60 délégués, observateurs et invités venus des dix provinces et des deux territoires.

Les délégués ont choisi un nouveau nom pour leur organisme qui regroupe 11 associations culturelles francophones provinciales et territoriales du Canada à l'exception du Québec. La Fédération sera désormais connue sous le nom de *Fédération culturelle des Canadiens français* (FCCF).

Le nouveau président de la Fédération est M. Michel Monnin, président du Centre culturel franco-manitobain.

L'Assemblée a décidé qu'en 1979-1980, la Fédération accélérerait son programme de développement d'une politique globale, organiserait des tournées, principalement pour les enfants et les adolescents, planifierait un deuxième stage de formation pour animateurs culturels, et mettrait en marche un programme d'information.

Enfants d'autrefois

Pour souligner l'Année internationale de l'enfant, les Archives publiques du Canada présentent une exposition, intitulée *Enfants d'autrefois*, qui regroupe 75 pièces iconographiques et 15 artefacts illustrant les diverses facettes de l'enfance pendant les XVIIIe et XIXe siècles au Canada.

La première partie de l'Exposition montre des enfants d'origines et de conditions fort variées; des fils de familles en vue côtoient de jeunes ouvriers. La deuxième partie est consacrée aux enfants inuit et amérindiens.

La plupart des pièces proviennent de la collection du département de l'Iconographie des Archives publiques du Canada et recréent le large éventail de techniques et de media utilisés à l'époque. Parmi les artistes représentés, on remarque, entre autres, Hamel, Sawyer, Harris, Walker, Plamondon, Julien, Rindisbacher et Angelica Kauffmann.

"Outre son intérêt documentaire, l'exposition possède une valeur artistique indéniable", a déclaré M. Georges Delisle,

Nouveau système de chauffage des serres par récupération

La chaleur dégagée par les centrales thermiques ou nucléaires, les raffineries de pétrole, les usines de produits chimiques et les stations de compression des gazoducs pourrait être récupérée pour le chauffage des serres.

Une étude effectuée récemment pour Agriculture Canada par les experts en gestion des ressources, a révélé l'existence au Canada de 82 sources de chaleur qui pourraient être utilisées. Les meilleurs emplacements pour la serriculture produisent un flux continu de chaleur d'environ 37°C et sont entourées de terres inoccupées, aptes à la construction de serres. Actuellement, c'est en Ontario et en Alberta que l'on trouve le plus grand nombre d'emplacements possibles.

Selon l'étude, ces 82 sources thermiques pourraient, grâce à la technologie actuelle, fournir suffisamment de chaleur pour chauffer une superficie totale de 1 100 hectares.

L'exploitation de ces sources de chaleur pour la serriculture dépendra toutefois de certains facteurs tels que la concurrence exercée par les importations, la disponibilité de la main-d'œuvre et de

cadres compétents ainsi que l'investissement de nouveaux capitaux.

Ce nouveau type de serre serait utilisé pour la culture des tomates et des concombres. L'on pourrait de la sorte remplacer en partie par des produits canadiens les importations de ces légumes très en demande....

Mais qu'adviendra-t-il de la sericulture conventionnelle?

L'étude conclut qu'elle pourra maintenir sa rentabilité et sa part du marché pendant encore une quinzaine d'années, dans la mesure où les producteurs réduiront leur consommation de combustibles fossiles par l'isolation et l'utilisation de l'énergie solaire.

En Ontario, des études menées en collaboration par le gouvernement et le secteur privé se poursuivent afin de trouver des moyens d'utiliser les eaux de refroidissement des centrales nucléaires de Bruce et de Pickering pour la serriculture et la pisciculture.

Les experts prévoient qu'il serait possible, d'ici dix ans, de produire ainsi la moitié des tomates et des concombres de serre.

Loto-Canada fait place à Sporto

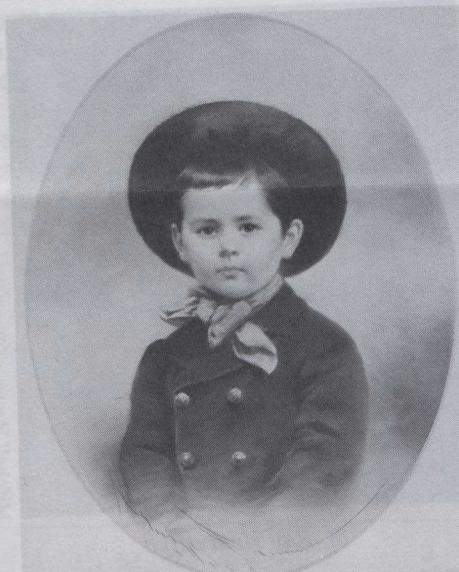
Le ministre fédéral des Sports, M. Steve Paproski, a annoncé, le 18 juillet que Loto-Canada survivrait, mais que le gouvernement fédéral s'en retirerait d'ici la fin de l'année et qu'il est sur le point de conclure une entente avec les provinces.

Le compromis de M. Paproski, basé sur des suggestions des provinces et des associations sportives, doit être soumis à une conférence fédérale-provinciale, qui se tient aujourd'hui et demain.

Le Ministre a déclaré qu'il espérait obtenir de \$6 à \$10 millions des provinces pour les associations sportives, comme condition du retrait d'Ottawa.

Les provinces, en effet, ont accepté d'appuyer financièrement les programmes sportifs nationaux avec l'argent de leurs propres loteries, si le gouvernement fédéral abandonne Loto-Canada.

Le Centre national du sport et de la récréation, qui représente 91 associations sportives, a demandé au Ministre de transformer Loto-Canada en "Sporto", loterie nationale qui distribuerait ses profits aux sports et aux arts.



Jeune garçon en costume de matelot, 1865.

Archives publiques du Canada

chef du département de l'iconographie. "Si l'Exposition est une source précieuse de renseignements sur les vêtements et les activités des enfants de cette époque, elle permet aussi d'observer la sensibilité grandissante que manifestent les artistes à l'égard de la physionomie de l'enfant."